

Les enseignants, CPE, AED et AESH
du collège François-Rabelais de Saint-Maur-des-Fossés

Aux parents d'élèves

Saint-Maur-des-Fossés,
Le 6 février 2024

Madame, Monsieur,

Nous avons été 96% à faire grève jeudi 1^{er} février au collège François-Rabelais de Saint-Maur-des-Fossés contre la mise en place du dispositif « **Choc des savoirs** ». Nous sommes très inquiets et nous souhaitons vous alerter sur les conséquences de cette mesure déjà visibles dans la DHG (Dotation Horaire Globale) qui vient d'arriver dans notre établissement.

La mesure-phare est la mise en place de **groupes de niveau** sur la totalité des heures de français et mathématiques à la rentrée 2024 en 6e et en 5e puis en septembre 2025, en 4e et en 3e. Pour mettre en place ces groupes, notre collège a un besoin de 29,5h. Or la direction académique nous dote de 7,5h. Les 22h manquantes sont donc à prendre sur les heures servant à constituer des demi-groupes tous niveaux confondus dans certaines disciplines comme les sciences, la technologie, les langues vivantes, les mathématiques, le français...

Quels sont les impacts sur la scolarité des enfants ?

- **inefficacité des groupes de niveaux** : La recherche scientifique souligne les effets catastrophiques de l'enseignement par groupes de niveau alors qu'il existe des dispositifs d'accompagnement des plus fragiles qui ont fait leurs preuves. Par exemple, depuis de nombreuses années, nous nous efforçons de faire progresser nos élèves les plus fragiles, via, entre autres, le dispositif « devoirs faits » et le dispositif « groupe + » qui est inscrit dans le projet d'établissement (groupe de 5^e formé de 12 élèves avec des besoins spécifiques en lecture)
- **abandon/tri des élèves les plus fragiles** : Les élèves avec de grandes difficultés, voire une non maîtrise de la langue (élèves non francophones scolarisés en UPE2A), un handicap (élèves scolarisés en ULIS), des troubles de l'attention et du comportement, se retrouveront ensemble au lieu d'être

répartis dans des classes où ils peuvent apprendre à vivre ensemble et bénéficier de l'aide de leurs camarades.

- **mauvaise répartition des élèves** : Des élèves que l'on aura soigneusement séparés lors de la constitution des classes risquent de se retrouver ensemble dans les groupes. De même, ceux qui étaient judicieusement réunis ne le seront plus.

- **moins d'heures en 6^e** : L'heure de technologie, bénéfique pour les enfants, mais disparue cette année, ne sera pas rétablie ni comblée. Bilan : 25h de cours en 6^e au lieu des 26h !

- **fin du cadre rassurant de la classe** : Les élèves de 6e, qui déjà passent d'un enseignant à plusieurs, ne vont plus appartenir à un groupe classe mais à un groupe en français, en mathématiques et un autre groupe pour les autres matières. Cela ne peut que les déstabiliser alors que le passage en 6^e est déjà une épreuve en soi.

- **fin des demi-groupes** : La mise en place de ce dispositif nécessite d'utiliser les marges d'autonomie largement rognées. C'est donc la fin des dédoublements en français, en mathématiques, mais également dans d'autres matières. Ces dédoublements qui ont pourtant prouvé leur efficacité dans la réussite des élèves permettaient aussi de finir de lourds programmes scolaires. Des heures seront également prises sur des enseignements comme le latin. Pourtant, ces matières sont une garantie pour l'école publique de maintenir une offre de formation attractive face aux établissements privés.

- **moins de professeurs principaux** : Il sera impossible pour les enseignants de français et de mathématiques d'être professeur principal puisqu'ils n'auront plus que des groupes et non des classes. Le suivi pédagogique et la tenue des conseils de classe n'en seront que plus complexes. Dans notre établissement, ce sont 5 professeurs sur les 7 professeurs principaux de 3^e qui ne pourront plus l'être avec une expertise dans l'orientation et le suivi des élèves qui sera perdue.

- **construction des emplois du temps difficile** : Pour aligner les heures de mathématiques et de français pour 2 niveaux puis 4 dans un collège de 800 élèves avec différentes options, les emplois du temps des élèves et des enseignants vont être durement impactés. Pour les élèves, cela entraînera des difficultés d'organisation du travail et très certainement à terme un manque de mixité dans les groupes, voire la disparition de groupes trop complexes à mettre en œuvre (italien, allemand...). Pour les enseignants, notre travail ne se limitant pas au temps passé devant nos élèves, le temps consacré à la préparation des cours et à la correction des copies sera nettement diminué.

Nous demandons donc **l'arrêt immédiat de la mise en place du dispositif** « Choc des savoirs ». Ce dispositif va accentuer le caractère déjà inégalitaire de notre système éducatif. De plus, lorsque les conditions de travail des professeurs sont dégradées, les premiers impactés sont les enfants.

Nous demandons une **augmentation de la DHG** pour mettre en place les **dédouplements de classe** et **maintenir toutes les options** ainsi que le **rétablissement de la technologie** en classe de 6^e.

Nous rendons publique cette lettre et la faisons parvenir à nos syndicats, aux associations de parents d'élèves, aux collèges, aux députés...

Copie à :

Monsieur Attal, Premier Ministre,
Madame Oudéa-Castéra, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et
des Jeux Olympiques et Paralympiques,
Madame Benetti, Rectrice de l'Académie de Créteil,
Madame Bazzo, DSDEN 94

Messieurs et Mesdames les Inspecteurs et Inspectrices d'Académie